

Programme de formation

Public concerné

Infirmier, IPA

Pré-requis

Les infirmiers et IPA diplômés d'État doivent avoir suivi et validé la formation obligatoire de 11 heures (attestation)

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☐ Classe virtuelle
- ☒ Mixte (Présentiel + CV)

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e)
en prescription

Tarif

699,90 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 01/2025

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

PRESCRIPTION VACCINALE : ÉVALUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

Passer le cap avec confiance : Prescrivez des vaccins avec expertise !
Depuis l'entrée en vigueur du décret d'août 2023, vous avez été parmi les premiers à saisir cette opportunité : prescrire des vaccins pour les patients âgés de 11 ans et plus.
Aujourd'hui, passez à l'étape suivante : évaluez et perfectionnez vos pratiques !
Cette formation est votre levier pour transformer cette nouvelle compétence en un véritable atout, avec des prescriptions maîtrisées et de qualité.

Avancez étape par étape :

Commencez par un audit clinique personnalisé, centré sur vos pratiques actuelles en prescription vaccinale.

Participez à une journée immersive en présentiel, où vous approfondirez vos connaissances en vaccinologie, maîtriserez les recommandations vaccinales les plus récentes et perfectionnerez l'art de l'entretien préalable structuré pour établir des schémas vaccinaux adaptés.
Appliquez vos apprentissages pendant 3 mois en améliorant progressivement vos pratiques.
Bénéficiez d'un second audit clinique et d'une classe virtuelle (3heures) pour analyser vos progrès, affiner vos compétences et consolider vos acquis avec l'accompagnement d'un formateur expert.

Cette formation est l'opportunité devenir un acteur incontournable de la prescription vaccinale !

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Évaluer sa pratique professionnelle autour de la prescription vaccinale par audit clinique
- Réviser les maladies à prévention vaccinale
- Savoir prescrire à l'appui du calendrier vaccinal
- Être en mesure de tracer et transmettre les informations de manière sécurisée
- Savoir mener un entretien préalable à la prescription
- Repérer les situations complexes nécessitant une orientation vers le médecin
- Réévaluer ses pratiques par l'audit après un temps de mise en application des apprentissages
- Assurer le suivi du plan d'action d'amélioration

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

L'évaluation des pratiques professionnelles a pour but l'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux patients par les professionnels de santé. Elle promeut la qualité, la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins et de la prévention dans le respect des règles déontologiques.

En présentiel, nous vous proposons d'utiliser les méthodes de l'audit ou de la simulation reconnues par la HAS. Elles mesurent les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation, d'indicateurs ou de points critiques cliniques. Des pré et post tests sous forme de questions sont proposés durant la formation en présentiel. Nous vous accompagnons pas à pas tout au long de votre formation qui peut s'étendre sur plusieurs mois. Souvent les audits cliniques, sont à remplir de chez vous avec vos dossiers patients.

Les formateurs experts et les équipes d'ORION sont présents à chaque étape pour garantir la réussite de votre parcours EPP. Des documents EPP spécifiques vous aident dans cette démarche (plan d'action, fiche débriefing, suivi des actions, grille audit, fiche d'observation ou fiche d'aide à la progression etc.).

Programme de formation

Public concerné

Infirmier, IPA

Pré-requis

Les infirmiers et IPA diplômés d'État doivent avoir suivi et validé la formation obligatoire de 11 heures (attestation)

Modalités

- ☐ Présentiel
- ☐ E-learning
- ☐ Classe virtuelle
- ☒ Mixte (Présentiel + CV)

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI ☒ NON ☐

Profil du formateur

Infirmier(e) libéral(e) expert(e) en prescription

Tarif

699,90 €

Version : 01/2025

Taux de réussite post-test : Nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : Nouveau thème

PRESCRIPTION VACCINALE : ÉVALUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 1 : Promotion de la vaccination et amélioration de la couverture vaccinale
(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

AUDIT CLINIQUE N°1 : 2 HEURES À DOMICILE

OBJECTIF 1 : ÉVALUER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (EPP)

- 1h non connectée : Remplissage de la grille d'audit n° 1
- 1h connectée : Plateforme e-learning avec forum collaboratif et messagerie personnalisée avec retour individualisé auprès de chaque apprenant assuré par l'intervenant/formateur
- Fiche à remplir : Débriefing
- Fiche à remplir : Plan d'action d'amélioration de ses pratiques professionnelles

1 SEMAINE APRÈS : FORMATION EN PRÉSENTIEL - 7 HEURES

OBJECTIF 2 : RÉVISER LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

- Définitions / vaccinologie
- Rappel des maladies à prévention vaccinales en vue de comprendre les stratégies vaccinales

OBJECTIF 3 : SAVOIR PRESCRIRE À L'APPUI DU CALENDRIER VACCINAL

- Actualisation des dernières recommandations (patient, professionnel de la santé)
- Rappel des contre-indications et réactions allergiques

OBJECTIF 4 : ÊTRE EN MESURE DE TRACER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS DE MANIÈRE SÉCURISÉE

- Informations à saisir
- Modalité de prescription
- Outils numériques d'enregistrement
- Démarche vaccinale et « Mon bilan prévention »

OBJECTIF 5 : SAVOIR MENER UN ENTRETIEN PRÉALABLE À LA PRESCRIPTION

- Déterminants de l'hésitation vaccinale
- Argumentation et échange
- Étapes de l'entretien préalable sécurisant la prescription
- Schéma vaccinal et prescrire

OBJECTIF 6 : REPÉRER LES SITUATIONS VACCINALES NÉCESSITANT UNE ORIENTATION VERS LE MÉDECIN

- Situations complexes pour ne pas prescrire et orienter

3 MOIS APRÈS : AUDIT CLINIQUE N°2 - 2 HEURES À DOMICILE

OBJECTIF 6 : RÉÉVALUER SES PRATIQUES PAR L'AUDIT APRÈS UN TEMPS DE MISE EN PRATIQUE DES APPRENTISSAGES

- Mesure des écarts réels observés et la pratique attendue ou recommandée à partir de critères d'évaluation et en comparant ses résultats avec l'audit n° 1

1 SEMAINE APRÈS : SUITE AUDIT CLINIQUE N°2 - 3 HEURES EN CLASSE VIRTUELLE

OBJECTIF 7 : ASSURER LE SUIVI DU PLAN D'ACTION D'AMÉLIORATION

- Analyse des résultats (réels et attendus / recommandés)
- Classification des causes des non-conformités selon leur fréquence, leur gravité et leur conséquence
- Rappel des recommandations de bonnes pratiques
- Notification des axes de progrès
- Réajustement du plan d'action
- Fiche à remplir : Suivi du plan d'action

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.